Le Bel Horizon

MANUEL D'UTILISATION




FontVendôme
Manuel d'utilisation


Sommaire

Introduction





Cher Client,

Nous vous remercions de la confiance que vous avez témoignée à la société **Font Vendôme** dans le choix de votre véhicule de loisirs.

Le concept unique de ce véhicule, à mi-chemin entre le véhicule de tous les jours et le camping-car, est le fruit d'années de connaissances et de savoir faire.

Compact, mais aussi malin, avec ses aménagements intérieurs particulièrement astucieux, nous sommes persuadés que votre véhicule **Font Vendôme** saura vous donner pleine satisfaction pour vos petites ou grandes balades.

Vous trouverez dans ce manuel d'utilisation tous les conseils et astuces qui vous aideront à entretenir et profiter pleinement de tous les agréments qu'offre votre véhicule **Font Vendôme**.

Font Vendôme vous souhaite la bienvenue dans votre nouvelle vie de loisirs.

1 > Notice

Cette notice a pour but de vous aider à vous familiariser avec votre véhicule. Nous vous invitons donc à la lire attentivement avant la première utilisation.

Vous trouverez dans cette notice la plupart des réponses aux questions que vous vous poserez sur le fonctionnement d'un appareil. C'est pourquoi il est très important que celle-ci se trouve toujours à bord du véhicule.

Les pictogrammes que vous trouverez tout au long de cette notice vous permettront de retrouver la position des équipements. Certains vous avertissent sur l'importance des consignes données :



Pictogramme «Attention» : Attire votre attention sur un point important qui doit être respecté



Pictogramme «Blessure» : Vous prévient d'un risque de blessure en cas de non-respect des consignes.



Pictogramme «SAV» : Si vous ne trouvez pas la solution à votre problème après consultation de cette notice ou de celle du constructeur de l'appareil en cause, appelez le service après-vente de votre concessionnaire.



Pictogramme «Pollution» : Vous prévient d'un risque de pollution de l'environnement en cas de non-respect de la consigne.

Lors de la livraison de votre véhicule **Font Vendôme**, vous avec reçu une pochette.



Pour chaque équipement électroménager, vous trouverez une notice spécifique au fabricant de l'appareil. La lecture de ces notices est impérative avant toute utilisation. Les informations qui y sont contenues sont prioritaires à celles contenues dans ce manuel.

Les bons de garantie contenus dans les notices des fabricants doivent être remplis et retournés individuellement à chacun d'eux.
La notice **Font Vendôme** vous rappelle seulement les points importants ou particuliers.

2 > Garantie

Le fichier de garantie de **Font Vendôme** a été réalisé par votre distributeur via Internet au moment de la livraison de votre véhicule.

Pour pouvoir bénéficier de votre garantie, il est impératif que **Font Vendôme** soit en possession de l'attestation de garantie (coupon détachable) page dûment complétée.



Dès réception de votre carnet de garantie, veuillez nous faire parvenir l'attestation par courrier à l'adresse suivante :

Font Vendôme - Périgord VDL
Route de Nontron
24130 Brantôme



Transport des passagers





Utilisation des ceintures de sécurité

Votre véhicule a un nombre de places route qui est mentionné sur votre carte grise. Ces places sont indiquées par des pictogrammes sur chaque banquette. Les passagers doivent voyager assis aux places mentionnées et les ceintures de sécurité doivent être bouclées pour les places face et dos route. Pour les véhicules 3 places carte grise, le nombre de pictogrammes autorisant les places routes peut être différent de celui indiqué sur la carte grise, ceci afin de laisser le passager libre de choisir sa place.



Les places sur lesquelles figure un pictogramme barré rouge sont strictement interdites lorsque le véhicule se déplace.



Place face à la route ou dos à la route équipée d'une ceinture de sécurité trois points à enrouleur. **CEINTURE OBLIGATOIRE.**



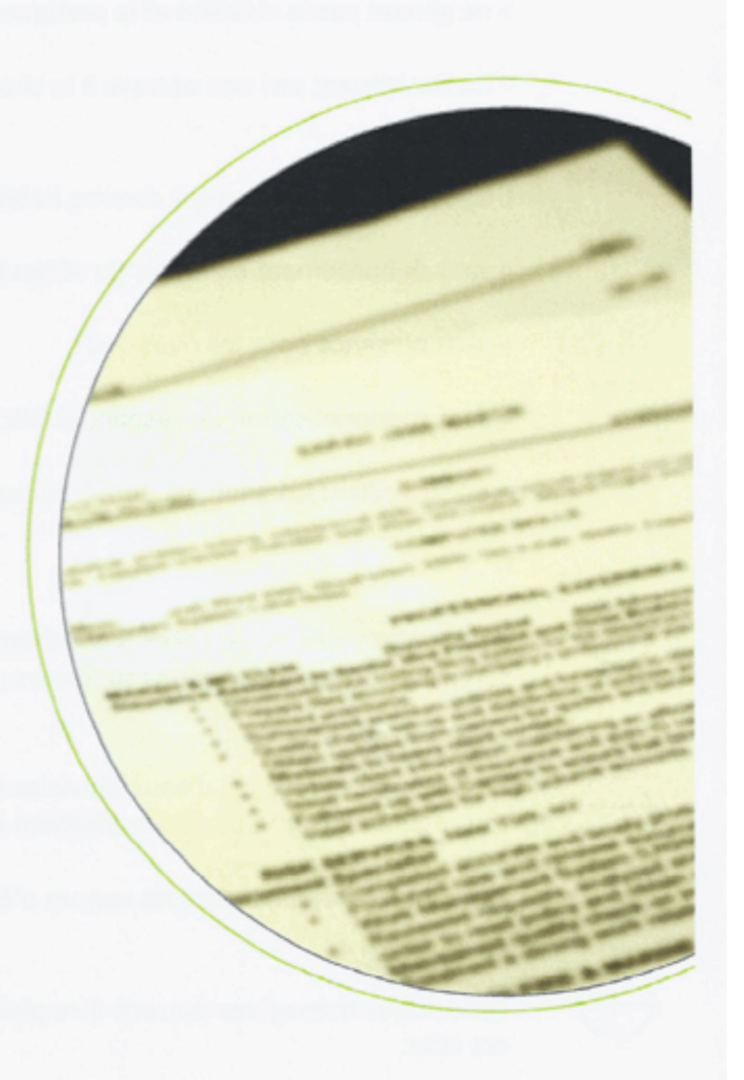
Place face route, dos à la route ou latérale **INTERDITE** (autorisée uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt).



Les équipements et commodités de la partie habitable du camping-car sont conçus pour être employés lorsque le véhicule est à l'arrêt seulement. Leur utilisation pendant le roulage peut être en contradiction avec la réglementation routière et présente des risques dont l'usager doit tenir compte.

La responsabilité du constructeur ne saurait être mise en cause pour les incidents ou accidents survenus lors du roulage.

Droits et devoirs



1 > Droits et devoirs des camping caristes

L'utilisation du camping-car, comme moyen de transport, est assimilée aux voitures particulières. Il répond aux règles de la circulation applicables à cette catégorie de véhicules.

Dans les centres villes ou en milieu urbain, il est opportun de choisir des lieux de stationnement :

> à faible densité de population,

> ne gênant pas la visibilité et la pratique du commerce,

> ne constituant pas une entrave à la circulation.

L'utilisation du camping-car comme habitation doit s'effectuer dans ces lieux :

> sans débordement extérieur du véhicule,

> sans nuisance pour les riverains,

> sans monopolisation de l'espace public,

> en surveillant les animaux domestiques afin d'éviter les souillures éventuelles.



L'évacuation des eaux usées s'effectuera dans les endroits appropriés, tels que les aires de services, bornes, installations sanitaires publiques et privées...



Attention : Les réseaux d'eaux pluviales (caniveaux) ne peuvent être utilisés pour la vidange car tous ne bénéficient pas d'un traitement d'épuration.

Pendant les trajets, toutes les vannes d'évacuation des eaux doivent être fermées.



Les ordures ménagères doivent être placées dans des sacs à déposer dans les endroits prévus à cet effet.

L'application de l'ensemble de ces principes contribuera au respect d'autrui, à la sauvegarde de l'environnement et au bon accueil dans les régions visitées.

Charte du S.I.C.V.E.R.L (Syndicat des Véhicules de loisirs) et du C.L.C (Comité de Liaison du Camping-car).

2 > Stationnement des camping-cars

Le droit de prescrire des mesures plus rigoureuses n'est accordé par l'article R 225 du même code aux commissaires de la République ou aux maires, que « quand l'intérêt de la sécurité ou de l'ordre public l'exige » et dans les limites des pouvoirs qui leur sont conférés par lois et règlements.

En matière de circulation et de stationnement, ces pouvoirs sont fixés par l'article L 131.4 du Code des Communes. Cet article oblige clairement les autorités qui en sont investies, quand une décision de limitation ou d'interdiction ne s'applique qu'à certaines catégories de véhicules à en définir avec précision les caractéristiques. Encore doivent-elles se référer à des données en relation avec leur effet sur la circulation, telle que surface, encombrement, poids...

Au titre de leurs pouvoirs généraux de police, dont l'article L 131.2 du Code des Communes définit largement l'objet, les maires sont sans doute fondés à interdire et à sanctionner toutes activités ou situations entraînant des troubles au bon ordre, à la salubrité publique, etc... dans l'ensemble de la commune, sur la voie publique ou ailleurs. Ils disposent ainsi de moyens juridiques importants pour lutter contre **les bruits nocturnes, l'écoulement des eaux usées, les dépôts d'ordures, l'étalement d'objets, que peut entraîner un usage abusif de l'autocaravane en stationnement en tant que mode d'hébergement,** mais c'est alors le comportement des utilisateurs des autocaravanes plutôt que les autocaravanes elles-mêmes qu'il convient de remettre en cause.

Sauf circonstances locales exceptionnelles, les motifs légaux tirés de l'article L 131.2 ne permettent pas d'édicter à l'encontre de toutes les autocaravanes une interdiction générale de stationner sur l'ensemble de la commune. La jurisprudence du Conseil d'Etat s'est du reste toujours montrée hostile aux interdictions générales et absolues.

Si les risques paraissent plus importants lorsque ces véhicules sont occupés, il est néanmoins suffisant pour les prévenir, de limiter les interdictions à certaines zones particulièrement sensibles, tout en préservant le droit à une halte nocturne en quelque endroit de la commune.
L'aménagement d'aires spéciales d'étape en bordure de zones les plus exposées permettrait de favoriser le respect des règlements communaux et d'en légitimer l'adoption aux yeux des usagers et éventuellement de juge administratif.

Les fondements particuliers des interventions des autorités locales en matière de stationnement des autocaravanes sur le domaine privé.

Le code de l'Urbanisme comporte certaines dispositions visant le stationnement des autocaravanes sur le domaine privé. Celles-ci se trouvent être aux termes de l'article R 443.2 assimilés aux caravanes.

Comme ces dernières, elles peuvent donc :

1 > Se garer librement dans les bâtiments et remises et sur les terrains où est implantée la construction constituant la résidence de l'utilisateur (R 443.13).

2 > Stationner même plus de trois mois sur les terrains aménagés pour l'accueil des campeurs et des caravanes (R 443.4 a).

3 > Stationner en dehors de ces terrains aménagés sur toutes autres parcelles privées sous les conditions suivantes :

- accord de la personne ayant jouissance des lieux.
- une durée maximale de trois mois par an, car tout stationnement pendant plus de 3 mois par an, consécutifs ou non, d'une caravane ou autocaravane, y est subordonné à l'obtention, par le propriétaire du terrain sur lequel elle est installée, ou par toute personne ayant la jouissance du terrain, d'une autorisation délivrée par le maire au nom de la commune ou au nom de l'Etat selon le cas (articles R 443.4 à R 443.5.3)
- une occupation d'une même parcelle par 6 caravanes, autocaravanes en abris de camping au plus.

Cette facilité peut néanmoins être retirée par le Maire (article R 443.3.1) ou le Commissaire de la République (R 443.3.2) pour les motifs énoncés à l'article R 443.10 lorsqu'il est porté atteinte à « la salubrité, la sécurité et la tranquillité publiques, au paysage naturel ou urbain, à la conservation des perspectives monumentales, à l'exercice des activités agricoles et forestières, ou à la conservation des milieux naturels de la faune et la flore ».

Aussi bien la prise en compte de l'enjeu touristique lié à l'accueil des autocaravanes que les dispositions qui viennent d'être rappelées doivent donc conduire à des attitudes et des comportements nuancés mais respectant naturellement les orientations de la politique de l'urbanisme et des sites et notamment des directives sur la protection et l'aménagement du littoral.

C'est pourquoi il est souhaitable que vous portiez ces informations à la connaissance des maires de votre département afin que toute décision en ce domaine soit conforme aux textes en vigueur et que l'accueil des usagers des autocaravanes s'effectue dans les meilleures conditions.

Fait à Paris, juin 1985

Le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation
Pierre JOXE

Le Ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports
Paul QUILES

Le Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme
Michel CREPEAU

Installation d'eau



1 > Circuit de l'eau

Eau propre
Eau chaude
Eaux usées

Eau propre
Pompe
VP
Evier
Chauffe eau
Douche
W.C.
Lavabo

Vidange eau propre
Cassette W.C.
Vidange chauffe eau
Vidange eaux usées



Il est impératif d'effectuer la vidange des eaux usées dans un endroit pourvu d'équipements adaptés (terrain de camping, station de vidange...).

2 > Alimentation en eau propre



Votre camping-car est équipé d'un réservoir rigide d'eau potable d'une capacité de 100L situé sous le plancher au pied de la banquette passagers.

En période hivernale, ce réservoir est hors-gel quand votre camping-car est chauffé. Il peut être vidangé à l'aide d'une vanne manuelle.

Le réservoir est équipé d'une sonde électronique qui mesure en litres son contenu.

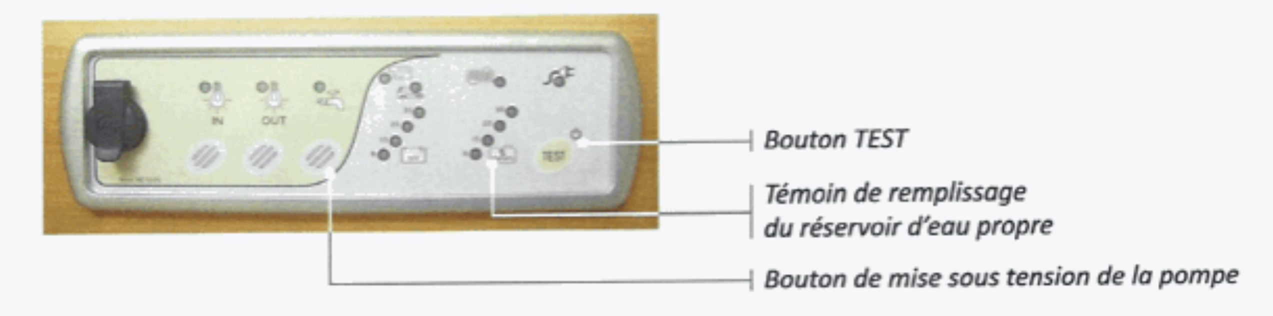
Le niveau de remplissage est obtenu au panneau de contrôle.



Le remplissage en eau potable du réservoir se fait à l'aide d'un tuyau souple sans raccord par le bouchon de remplissage situé sur le flanc arrière gauche du véhicule. L'écoulement sur le sol par le trop plein annonce que le réservoir est plein.



Pour ne pas effectuer un plein complet, il suffit de contrôler le remplissage sur le panneau de commande en mode test.





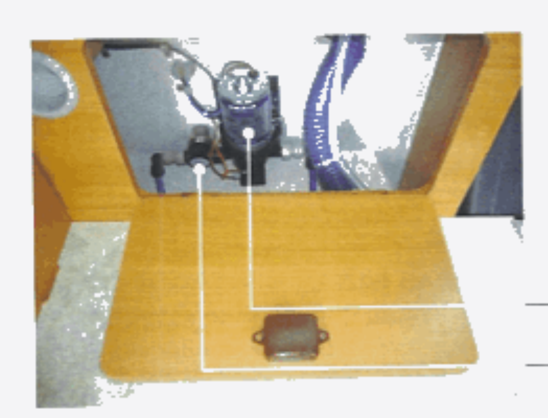
Le réservoir d'eau propre ne doit être rempli qu'avec de l'eau potable.



S'assurer de la présence d'eau dans le réservoir avant d'ouvrir un robinet qui déclenchera la pompe électrique. Sans eau, elle risquerait d'être endommagée.

3 > Pompe et filtre

La pompe est mise sous tension à partir du panneau de commande *(voir schéma)*. Elle alimente tous les points d'eau et sanitaires du véhicule et se met en route à l'ouverture d'un robinet.



La pompe se situe dans la trappe au pied des sièges passagers, sur le côté gauche.

Le filtre de la pompe se nettoie à l'occasion de chaque révision de votre véhicule effectuée par votre concessionnaire.

Pompe

Filtre

4 > Vidange de l'eau propre



Couper toutes les alimentations électriques à partir de panneau de commande.

Ouvrir la vanne de vidange d'eau propre.

Ouvrir tous les robinets pour garantir une vidange complète.

Pour finir la vidange, mettre la pompe en route et la laisser tourner quelques instants, en laissant les robinets ouverts.



Vanne de vidange d'eau propre

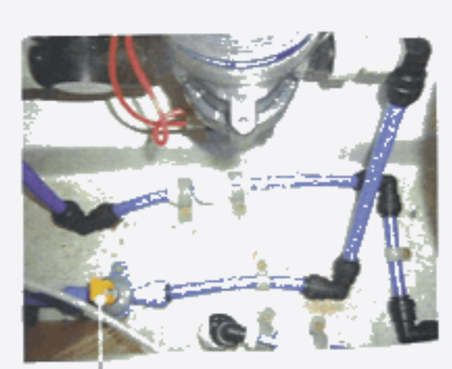
5 > Eau chaude

Le véhicule Bel Horizon est équipé d'un chauffe-eau TRUMA BS 10 à gaz liquéfié (propane ou butane). Il se situe dans la trappe du placard à droite de la salle de bain.

Avant la première utilisation, veiller impérativement à bien rincer l'ensemble de l'alimentation en eau avec une eau pure chauffée.



En cas d'inutilisation prolongée, et pour éviter tout risque de dégâts dûs au gel, il est impératif d'effectuer une vidange complète du chauffe-eau en positionnant la manette de vidange à la verticale.



Manette de vidange du chauffe-eau



Le poussoir à bascule de la commande du chauffe-eau, située à l'arrière du véhicule, au-dessus du lit, permet de régler la température de l'eau sur 50 ou 70°C.



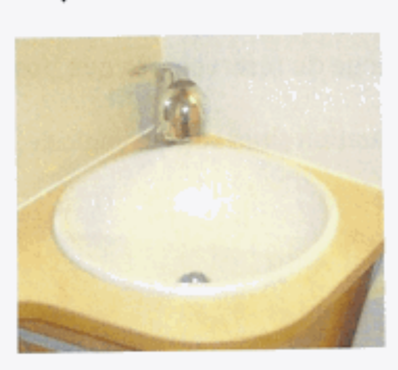
Quand le chauffe-eau est éteint, et avant le début de chaque trajet, obturer la cheminée avec le cache ventouse. Veiller à ce qu'il tienne solidement et soit enclenché.

Quand le chauffe-eau est utilisé, veiller impérativement à ce que la cheminée et les conduits d'admission et d'évacuation du gaz soient toujours propres et dégagés.

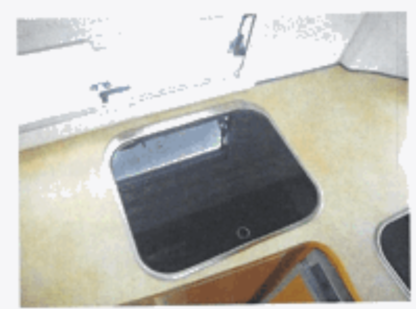
En cas de fuite dans l'installation, d'odeur de gaz, ou de défaut d'allumage, faire impérativement vérifier toute l'installation par un réparateur agréé.

6 > Evier et lavabo

L'évier, en Inox, et le lavabo, en plastique, doivent être nettoyés avec des produits ménagers adaptés.







Pendant le trajet, le couvercle de l'évier doit être fermé.

7 > Douche

La douche est équipée d'un robinet mitigeur.
Le bac doit être nettoyé régulièrement avec un produit ménager adapté.
Ne pas oublier de remettre le pommeau de douche en place avant de prendre la route.



8 > Vidange des eaux usées

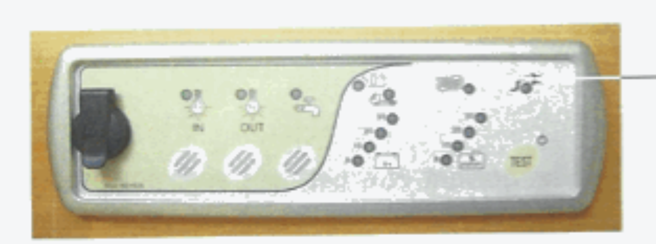


Toutes les eaux usées (lavabo, évier et douche) sont récupérées dans un réservoir rigide situé dans la soute arrière du véhicule.



Réservoir d'eaux usées

Un capteur signale lorsque le réservoir est plein, visualisation sur le panneau de commande.



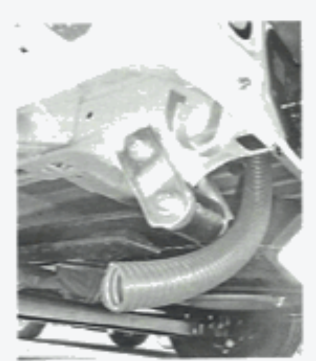
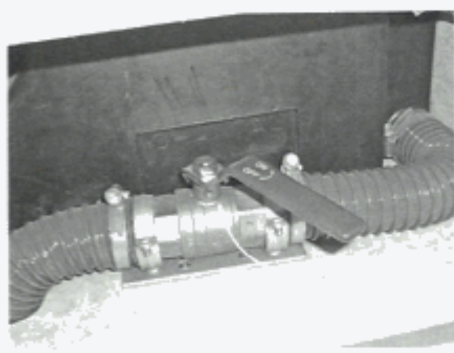
Témoin du réservoir d'eaux usées



Lorsque le témoin est allumé, il faut procéder à la vidange du réservoir dès que possible.

Pour effectuer la vidange, il faut libérer le tuyau d'évacuation situé sous le véhicule, puis ouvrir la manette de vidange du reservoir.





Ne pas oublier de remettre le tuyau en place à la fin de la vidange.



L'évacuation des eaux usées s'effectuera dans les endroits appropriés, tels que les aires de services, bornes, installations sanitaires publiques et privées...



Pour des raisons de sécurité, et pour permettre à la garantie de s'appliquer, toute modification sur les installations d'eau doit être réalisée par votre concessionnaire.



Installation de gaz



1 > Circuit du gaz

Alimentation table de cuisson

Détendeur

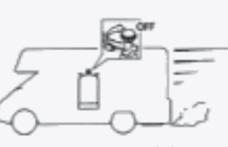
Alimentation réfrigérateur

Bouteille de gaz Butane (6 kg)

Robinets d'arrêts

Alimentation eau chaude

2 > Mise en service de l'installation

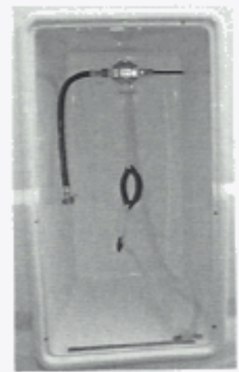


Le Bel Horizon est conçu pour recevoir 2 bouteilles de gaz Propane de 6 kg chacune (non fournies).

Les bouteilles se situent dans un compartiment sur le côté gauche du véhicule.

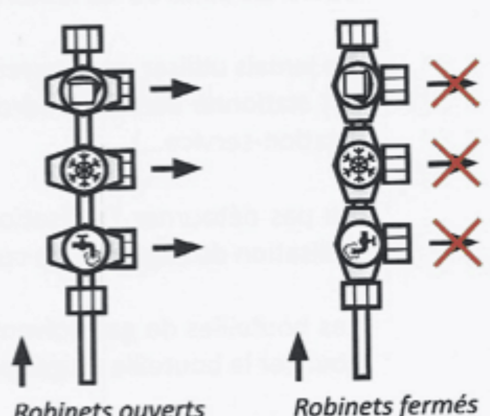
La paroi du compartiment s'ouvre à l'aide de la clé fournie.







Avant toute manipulation ou branchement, vérifier que les robinets des appareils d'utilisation soient en position fermée.



Le robinet est fermé lorsqu'il est tourné perpendiculairement à la sortie de gaz.

Chaque robinet peut se fermer individuellement sans perturber le fonctionnement du reste de l'installation.

Un pictogramme indique sur chaque robinet l'appareil qu'il dessert.

Pour mettre en service l'installation, connecter la lyre sur la bouteille supérieure. Une fois la lyre convenablement connectée, positionner le robinet vers le haut pour ouvrir l'arrivée de gaz.





Image 1 : robinet abaissé > arrivée de gaz fermée

Image 2 : robinet levé > arrivée de gaz ouverte

Il est impératif de bien fixer les bouteilles dans le compartiment à l'aide des sangles prévues à cet effet.

Pour procéder au remplacement d'une bouteille vide :

> Fermer tous les robinets d'alimentation des appareils, couper l'arrivée de gaz à la bouteille et déconnecter la lyre.

> Remplacer la bouteille vide par une bouteille pleine, puis reconnecter la lyre.

> Ouvrir l'arrivée de gaz à la bouteille, puis les robinets d'alimentation des appareils.

3 > Consignes de sécurité



Tous les appareils fonctionnant au gaz ne doivent être utilisés qu'à l'arrêt du véhicule (véhicule en stationnement).

Couper l'arrivée de gaz de la bouteille avant tout déplacement.

Ne jamais obstruer la ventilation de sécurité, même partiellement.

Installation de gaz

Pendant la cuisson des aliments, une ventilation supplémentaire est nécessaire. Il faut donc ouvrir les baies ou les lanterneaux situés à proximité des feux du plan de cuisson.

Ne jamais utiliser un appareil au gaz, et couper l'arrivée de gaz de la bouteille lorsque le véhicule est stationné dans un endroit couvert, (parking, tunnel...) ou présentant un risque d'explosion (station-service...).

Ne pas détourner l'utilisation des appareils au gaz de leur utilisation première (par exemple : utilisation de la plaque de cuisson comme moyen de chauffage).

Les bouteilles de gaz doivent être installées dans le compartiment prévu à cet effet. Ne jamais coucher la bouteille de gaz pendant son utilisation.

Les bouteilles de gaz doivent être alimentées exclusivement au gaz Propane ayant une pression de 30m bar.

Ne jamais contrôler la présence de gaz à l'aide d'une flamme.

Ne jamais fumer pendant le changement d'une bouteille ou de toute manipulation à proximité du coffre à gaz.



Chaque année, il est impératif de faire contrôler toute l'installation par un technicien spécialisé. Pour cette opération, veuillez prendre contact avec votre concessionnaire **Font Vendôme**.



Pour des raisons de sécurité, et pour permettre à la garantie de s'appliquer, toute modification sur les installations de gaz doit être réalisée par votre concessionnaire.

Installation électrique



1 > Circuit électrique

EXT.
INT.
12V
230V
230V
Chargeur de batterie
Boîte à fusible
230V
Disjoncteur
thermique et différentiel
Coupe-circuit
Fusible de sécurité (25 A)
Fusibles (25 A)
230V
12V
12V
Sonde niveau
eau propre
Sonde niveau
eaux usées
Batterie moteur
B 1
Batterie cellule
B 2

2 > Fonction de l'installation

L'installation électrique a pour but de conférer à votre véhicule la plus grande autonomie possible.

L'énergie nécessaire au fonctionnement de votre éclairage ainsi que l'ensemble des équipements cellule est fournie par une batterie de 12 volts, ou par une rallonge électrique branchée sur le secteur lorsque le véhicule est à l'arrêt.

L'installation électrique se compose donc de deux circuits distincts : 12 V et 230 V.

3 > Alimentation 230 V

Pour alimenter votre véhicule en 230 V, il faut le raccorder à l'aide de la prise normalisée CE extérieure située sur le côté arrière droit.

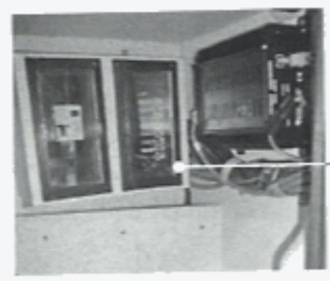
Il est fortement recommandé d'utiliser un câble prolongateur à 3 conducteurs de section minimum suffisante (3 x 2,5 mm2) et d'une longueur maximum de 25 m.
Ce cordon doit être muni de prises 230 V/16 A étanches.



Il est important de vérifier la bonne compatibilité de la borne sur laquelle sera raccordé votre véhicule.

Le courant 230 V alimente le réfrigérateur, les prises intérieures et le chargeur de batterie.
Ces appareils sont protégés par un disjoncteur thermique et différentiel 230 V (16 A), situé dans la soute arrière droite, avec la boîte à fusible, le chargeur de batterie et la batterie B 2.





4 > Alimentation 12 V

Le circuit électrique 12 V est composé de différents éléments :

> **La batterie moteur B 1**
Elle se situe sous les pieds du conducteur, à l'emplacement d'origine. Elle est rechargée directement par l'alternateur du moteur.



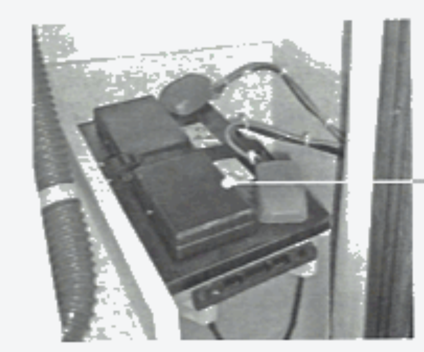


Elle alimente toutes les fonctions de base de votre véhicule (phares, clignotants, essuie-glaces, ...) mais aussi certains équipements de la cellule (réfrigérateur lors d'un trajet).

> La batterie cellule B 2

Elle se situe dans la soute arrière droite. Elle est rechargée directement par l'alternateur du moteur lors d'un trajet, ou par le chargeur de batterie lorsque le véhicule est raccordé à une borne électrique.



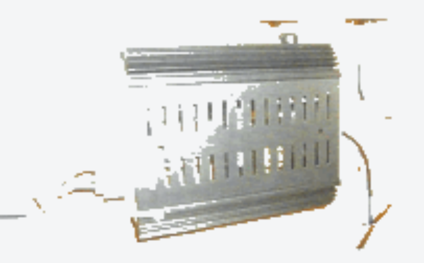


Batterie cellule B2

Elle alimente tous les appareils fonctionnant au 12 V de la cellule (éclairage, pompe à eau...).

> Le chargeur de batterie

Il est placé à côté du module de distribution, dans la soute arrière droite. Il permet de recharger la batterie cellule. Il fonctionne en continu et transforme la tension 230 V en 12 V.



Chargeur de batterie

> Le module de distribution

Il est placé à côté du disjoncteur sur la façade du coffre. Il contient tous les fusibles et distribue les alimentations électriques de tous les appareils de votre véhicule.



Module de distribution

> Le coupe-circuit

Il est situé en bas à droite du siège passager avant.



fermé



ouvert

Il permet de préserver la batterie B2 (cellule) lorsque la batterie B1 (moteur) est déchargée.
La coupure du circuit évite que la batterie cellule soit utilisée pour le démarrage de votre véhicule, ce qui risquerait de l'endommager.

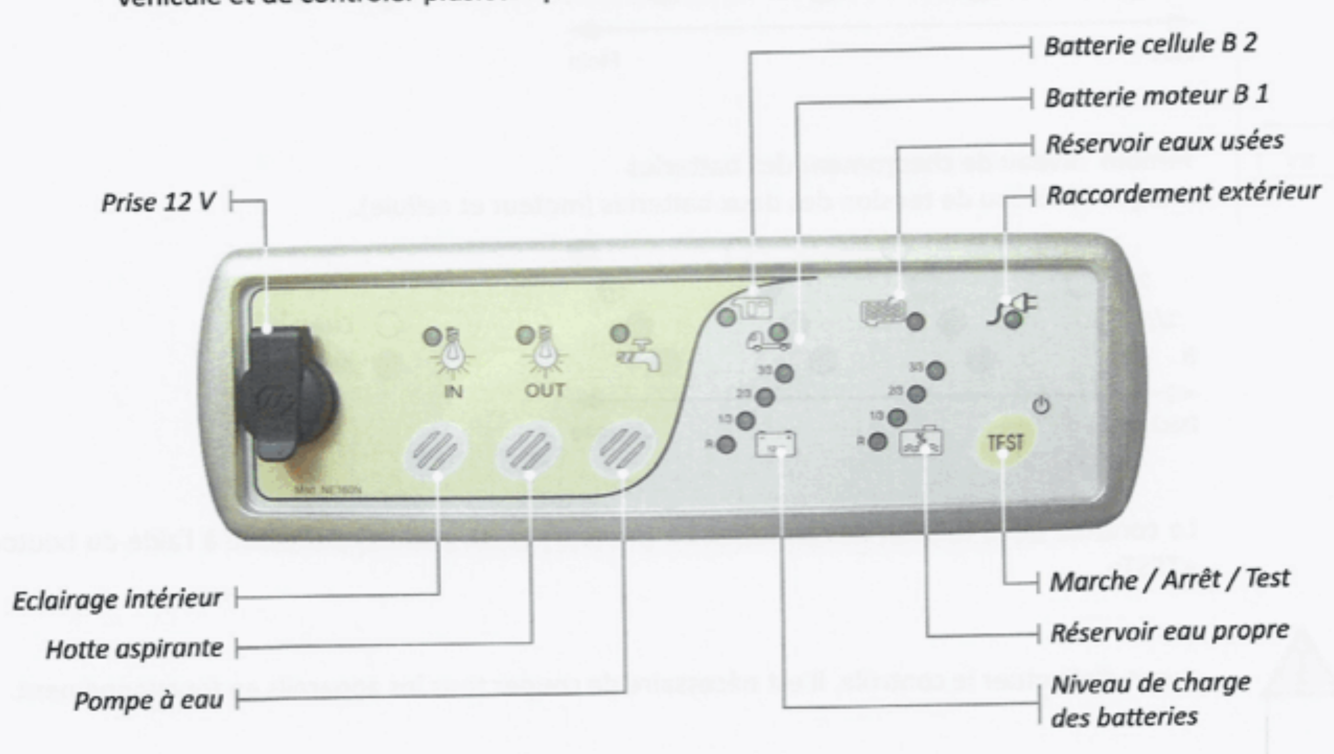
> Le tableau de commandes

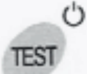
Il est situé sur la façade des rangements au-dessus du bloc-cuisine.





Le panneau de commandes vous permet de gérer les différents équipements électriques de votre véhicule et de contrôler plusieurs paramètres liés au bon fonctionnement de la cellule.





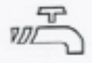
Bouton Marche / Arrêt
Permet d'allumer et d'éteindre le panneau de commandes *(nota : il peut arriver que le système se mette en sécurité. Maintenir le bouton appuyé durant 5 secondes pour réinitialiser).*



Bouton éclairage intérieur
Appuyer pour mettre sous tension l'éclairage intérieur.



Bouton hotte aspirante
Appuyer pour mettre sous tension la hotte aspirante.

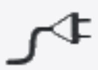


Bouton pompe à eau
Appuyer pour mettre sous tension la pompe à eau.





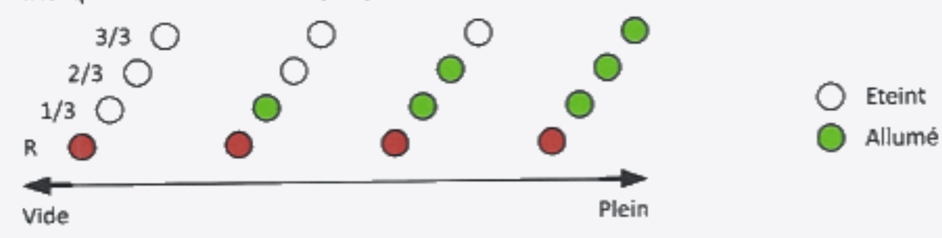
Témoin réservoir eaux usées
Indique que le réservoir des eaux usées est plein à 80 %.

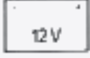


Témoin raccordement extérieur
Indique le raccordement de votre véhicule sur un circuit 230 V extérieur.



Témoin réservoir eau propre
Indique le niveau d'eau propre restant dans le réservoir.





Témoin niveau de chargement des batteries
Indique le niveau de tension des deux batteries (moteur et cellule).



Le contrôle de la tension des batteries B1 (moteur) et B2 (cellule) s'effectue à l'aide du bouton «TEST».



Avant d'effectuer le contrôle, il est nécessaire de couper tous les appareils en fonctionnement.



Pour le contrôle de la batterie B2 (cellule), appuyer **1 fois** sur le bouton «TEST».



Pour le contrôle de la batterie B1 (moteur), appuyer **2 fois** sur le bouton «TEST».

> **Témoin clignotant :** batterie en décharge profonde (tension inférieure à 10 V). Effectuer un contrôle de la batterie.

> **Témoins niveau de chargement des batteries s'allumant en continu :** La batterie B2 est en charge.

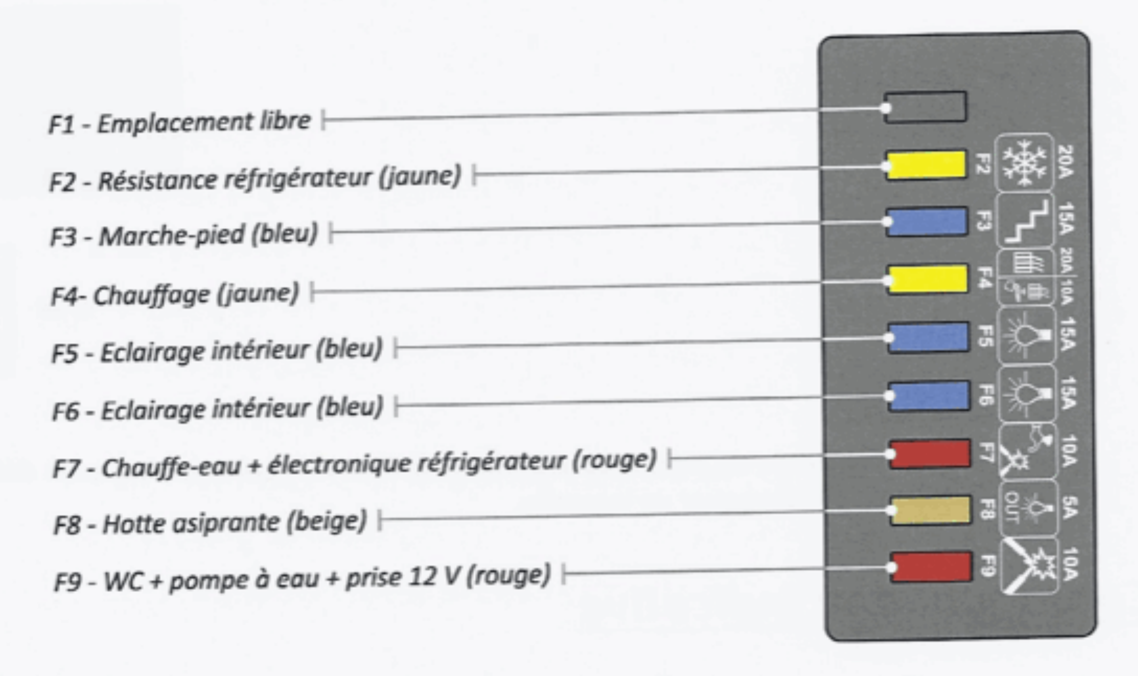


Une batterie est considérée comme déchargée lorsque le niveau affiché sur le tableau de commande indique 1/3. En dessous de ce niveau, il y a risque de décharge profonde. La batterie est alors complètement déchargée et ne peut plus reprendre la charge et la conserver. Ce phénomène détériore définitivement la batterie ainsi que les accessoires électriques, notamment le module de distribution.

En cas de décharge profonde, la garantie Font Vendôme ne peut s'appliquer.

5 > Fusibles 12 V

Ouvrir le capot en plastique pour accéder aux fusibles. Le refermer après intervention.





Avant de remplacer un fusible, assurez-vous que tous les appareils sont en position arrêt. Le remplacement doit s'effectuer avec un fusible de même ampérage, mais il est important d'en déterminer la cause avant le changement.



Ne jamais remplacer un fusible par un objet métallique ou essayer de le réparer soi-même.



Le non-respect de ces consignes pourrait engendrer un risque de blessure ou d'incendie.



Si le changement de fusible ni le réarmement du disjoncteur n'ont résolu le problème, faire contrôler l'installation par un technicien agréé.

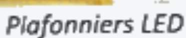
6 > Consommables électriques

> Ampoules 12 V éclairage intérieur









Plafonniers LED

0,5 W



Spots LED

0,5 W



Liseuse

8 W





Ne pas utiliser d'ampoule de puissance supérieure à celle indiquée, au risque de détériorer le point lumineux ou de provoquer un incendie.

7 > Consommation indicative

Pour votre information, une ampoule de 10 W vide une batterie en bon état de fonctionnement et chargée correctement en 60 heures.

8 > Consignes de sécurité

Le branchement en réseau électrique doit être effectué dans le respect des normes en vigueur.

Pour intervenir sur la batterie cellule, ne pas fumer, arrêter tous les appareils et éteindre toutes les lampes.



Pour des raisons de sécurité, et pour permettre à la garantie de s'appliquer, toute modification sur les installations électriques doit être réalisée par votre concessionnaire.

Chauffage



1 > Circuit de ventilation

Echappement

Silencieux

Chauffage
TRUMA 3900

Réservoir
gazole

Expulsion
air chaud

Aspiration
air froid

2 > Fonctionnement

L'appareil de chauffage, situé sous le véhicule, fonctionne au gas-oil. Il est directement alimenté depuis le réservoir de carburant, et transforme l'air froid aspiré dans la cellule en air chaud. L'air chaud est alors redistribué grâce aux trois bouches de ventilation placées à différents endroits de la cellule.



Bouche d'aspiration de l'air froid



Bouche de ventilation de l'air chaud



Veiller à ce que les bouches d'aérations soient toujours bien dégagées.

Pour mettre en marche le chauffage, il faut utiliser le potentiomètre situé au-dessus de l'espace couchage. Lorsque l'appareil est en fonctionnement, une lumière verte apparaît au centre du bouton.



Au démarrage, tourner le bouton à la verticale (température de plus ou moins 20°C). Attendre quelques secondes, le temps que l'appareil se régule. Ensuite, tourner le bouton légèrement sur la gauche. Si, à l'écoute, l'intensité de la ventilation diminue, cela signifie que la régulation s'est correctement faite. Régler alors le chauffage à la température souhaitée. Pour arrêter le chauffage, il suffit de positionner le bouton sur le zéro.



Ne jamais laisser le chauffage au maximum (risque de surchauffe).

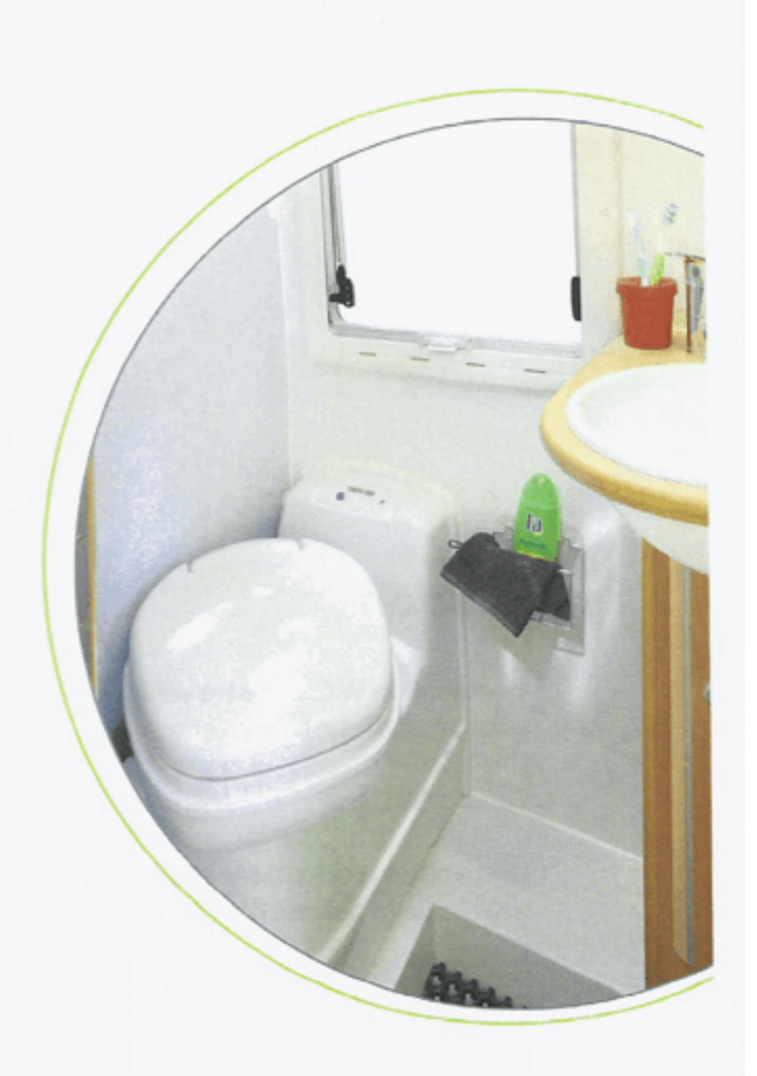
Une sonde, située sous le meuble de rangement à droite de la salle de bain, permet de contrôler la température ambiante.





Ces équipements sont prévus par le constructeur Webasto pour fonctionner jusqu'à 2000 m et par des températures extérieures de - 40°C.

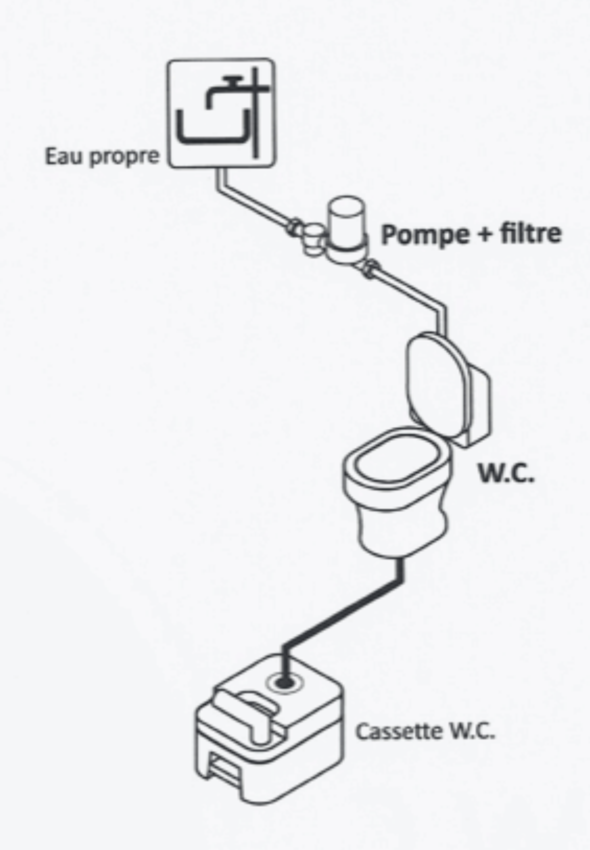
W.C.





W.C.

1 > Circuit W.C.



2 > Utilisation

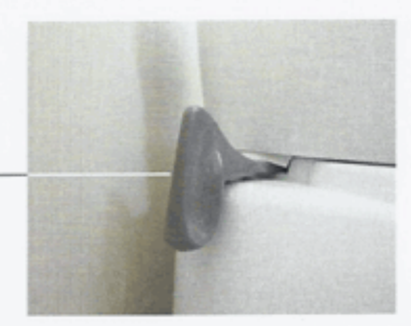
L'installation W.C. de votre véhicule se compose d'une cuvette à chasse d'eau et d'un réservoir de vidange (cassette).

> Cuvette W.C.

La cuvette est orientable et équipée d'un siège et d'un couvercle rabattables. Une poignée située sous le siège permet d'ouvrir un clapet et de vider la cuvette.

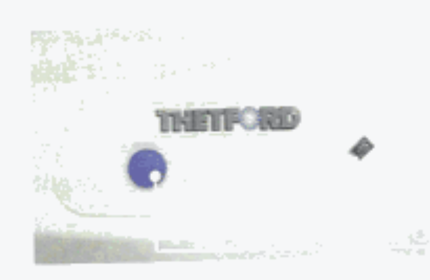








Ne pas verser le produit à W.C directement dans la cuvette.



Un bouton de chasse d'eau placé sur le panneau de contrôle derrière le siège permet de rincer la cuvette après utilisation. A côté, un voyant lumineux permet de contrôler le niveau de remplissage de la cassette.

Témoin de remplissage de la cassette

Bouton chasse d'eau

Avant utilisation, faire pivoter la cuvette dans la position la plus confortable si nécessaire.
Il est recommandé de faire couler de l'eau dans la cuvette en appuyant sur le bouton de chasse.
Dès que l'on relâche le bouton de chasse, l'eau s'arrête de couler.

Après utilisation, ouvrir le clapet en tournant la poignée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Rincer avec la chasse d'eau. Ne pas oublier de refermer le clapet afin d'éviter toute remontée de mauvaises odeurs.

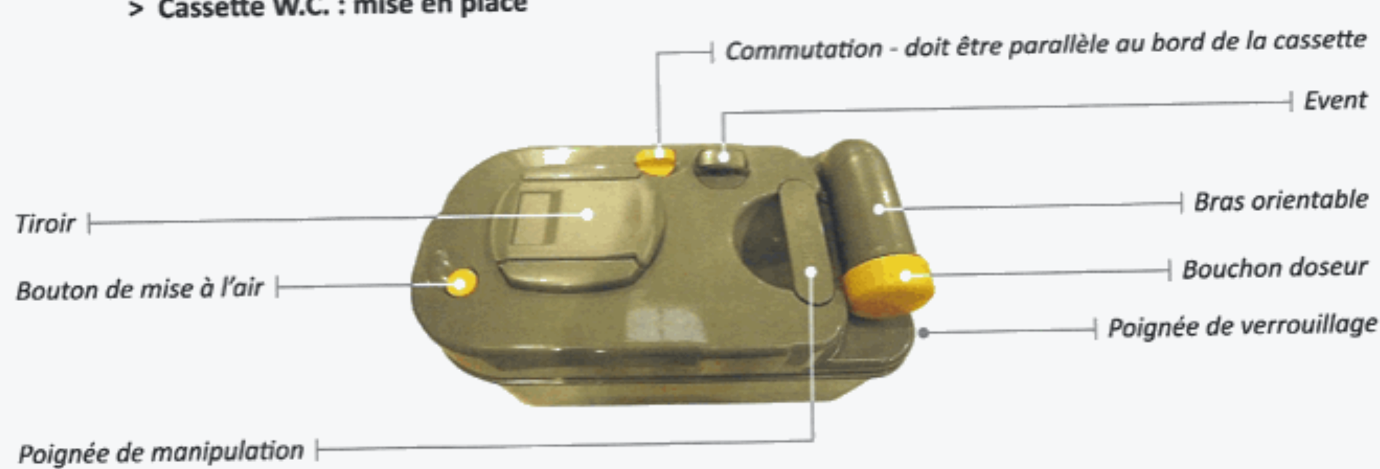


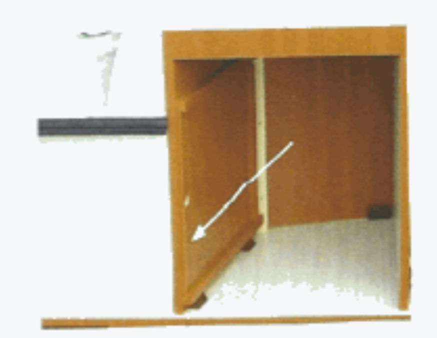
Attention à la pression de l'air lors de l'ouverture de la trappe de la cassette des WC. Prendre soin de fermer le couvercle avant de procéder à l'ouverture du clapet.



Le bouton de la chasse d'eau fonctionne même si la cassette n'est pas dans son compartiment.
Avant tout trajet, vérifier que la cuvette est bien vide et que clapet et couvercle sont bien fermés

> Cassette W.C. : mise en place





La cassette est accessible depuis la soute arrière par une trappe coulissante.

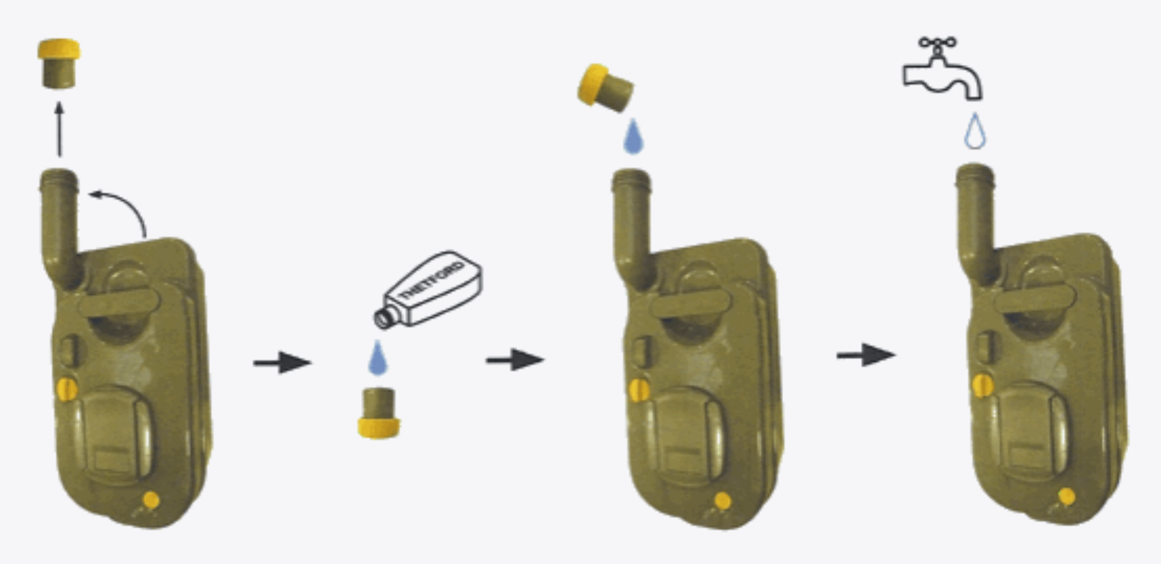
- Pour enlever la cassette, s'assurer au préalable que le clapet de la cuvette est bien fermé, puis ouvrir la trappe en appuyant sur les deux boutons.

- Lever la poignée de verrouille et tirer la cassette en la maintenant bien droite jusqu'à la butée. Faire basculer légèrement la cassette et l'enlever.



- Placer la cassette à la verticale. Tourner le bras orientable vers le haut. Enlever le bouchon du bras orientable. Verser par le tuyau du bras orientable la quantité de liquide pour toilettes Thetford indiquée.

- Ajouter ensuite suffisamment d'eau pour que le fond de la cassette soit entièrement recouvert (environ 2 litres).



Nota : par temps chaud, ou en cas de temps de stockage prolongé, il peut s'avérer nécessaire d'ajouter encore du liquide pour toilettes. Pour un meilleur résultat, utiliser uniquement les liquides pour toilettes Thetford.

- Insérer la cassette dans son compartiment sur le côté gauche de votre véhicule.

- Veiller à ce que la cassette soit verrouillée avec l'attache, puis refermer la trappe.



Le produit pour toilettes doit être manipulé avec précautions.
- Se laver les mains après chaque utilisation.
- En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment.
- Tenir hors de portée des enfants.

> Cassette W.C. : vidange

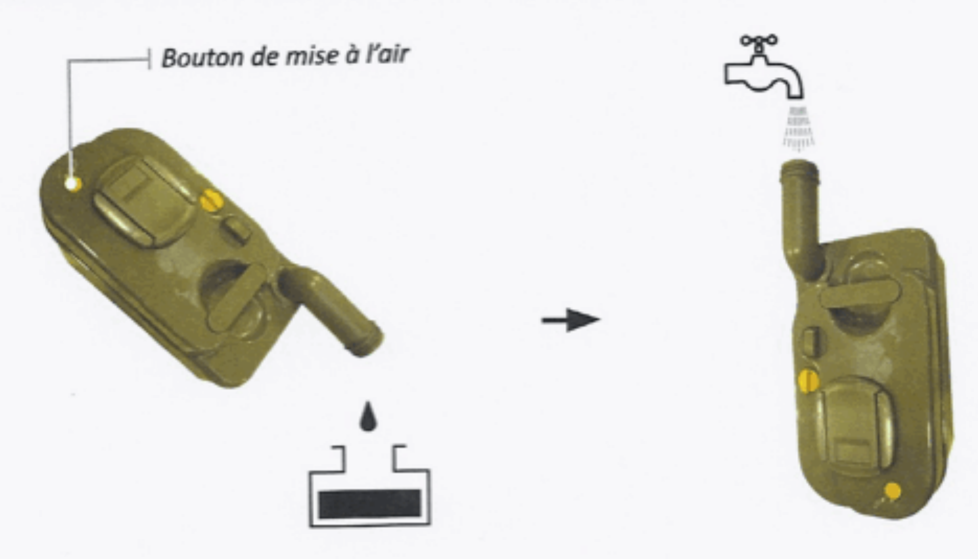
Lorsque la cassette est au trois quarts pleine, le témoin lumineux du panneau de contrôle passe au rouge. Il faut alors procéder à la vidange de la cassette dès que possible.

- S'assurer que le clapet est bien fermé, puis sortir la cassette de son compartiment.

- Placer la cassette à la verticale. Tourner le bras orientable vers le haut. Enlever le bouchon du bras orientable.

- Maintenir la cassette de manière à pouvoir actionner le bouton de prise d'air avec le pouce pendant la vidange, et ainsi éviter les éclaboussures.

- Basculer la cassette au-dessus d'un conteneur adéquat, puis rincer à l'eau claire.

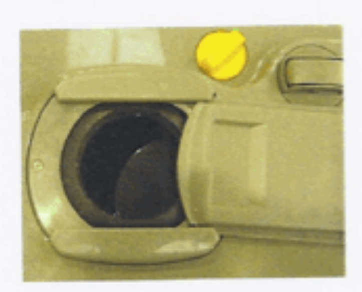


- Une fois la vidange terminée, remettre la cassette dans son compartiment.

3 > Nettoyage et entretien

Utiliser un savon doux ou un produit à vaisselle pour nettoyer la cuvette, le siège et le couvercle ainsi que l'extérieur des toilettes.

Le joint de clapet en caoutchouc nécessite un entretien régulier (en fonction de l'utilisation : 1 ou 2 fois par mois).



- Faire glisser la plaque coulissante dans la direction du bras orientable.
- Ouvrir le clapet en tournant la poignée de clapet dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Nettoyer le joint avec de l'eau.
- Sécher le joint et le pulvériser avec une bombe à lubrifiant (on peut aussi se servir d'huile alimentaire).

Remplir la cassette d'eau et la rincer abondamment.



Ne jamais utiliser de produits de nettoyage contenant du chlore, des solvants ou d'autres produits corrosifs.

Electroménager

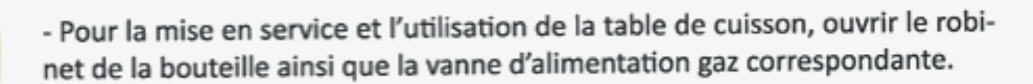


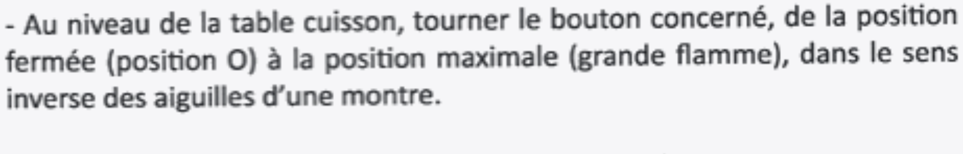
1 > Table de cuisson

> Utilisation






- Pour la mise en service et l'utilisation de la table de cuisson, ouvrir le robinet de la bouteille ainsi que la vanne d'alimentation gaz correspondante.


- Au niveau de la table cuisson, tourner le bouton concerné, de la position fermée (position O) à la position maximale (grande flamme), dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

- Enfoncer le bouton et le maintenir dans cette position.

- Allumer le brûleur en appuyant sur l'interrupteur d'allumage électronique.

- Maintenir le bouton enfoncé une dizaine de secondes après l'allumage du foyer de cuisson.

- Régler la puissance souhaitée au bouton (petite ou grande flamme).

Toute la procédure d'allumage doit être visible et ne doit être cachée par aucun ustensile.



Pendant l'utilisation de la table de cuisson, il est essentiel d'assurer une ventilation supplémentaire en ouvrant une fenêtre à proximité du réchaud.



Les ventilations de sécurité hautes et basses ne doivent en aucun cas être obstruées, même partiellement. Elles sont à contrôler de temps en temps et à nettoyer si nécessaire.

Après utilisation, s'assurer que les boutons sont bien positionnés sur 0, et fermer la bouteille si aucun autre appareil alimenté au gaz ne fonctionne.

> Entretien

Les grilles de la table de cuisson sont amovibles pour permettre le nettoyage.
La table de cuisson se nettoie avec un produit Inox classique. Eviter tout produit abrasif.



Attendre que les grilles refroidissent avant de les démonter.



Vérifier que tous les brûleurs sont éteints avant de refermer le couvercle.

2 > Hotte aspirante

> Utilisation

Pour mettre en marche la hotte aspirante, appuyer sur le bouton situé à gauche.
Pour allumer les deux rangées d'éclairage, appuyer sur le bouton de droite.



> Entretien

Nettoyer régulièrement avec de l'eau et du détergent neutre liquide, la partie ajourée d'habillage.
Ne pas utiliser de solvants, ni de produits abrasifs.

Il est possible de démonter le filtre pour nettoyer. Tirer sur la poignée pour le déclipser de la hotte.

3 > Réfrigérateur

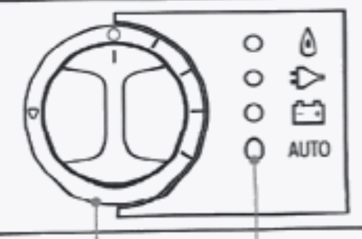
> Utilisation



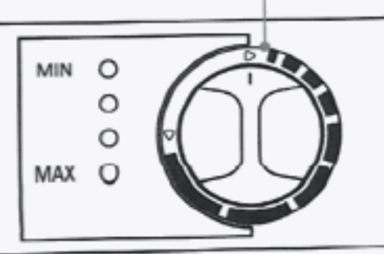
Votre véhicule est équipé d'un réfrigérateur **Dometic.**
Ce réfrigérateur peut fonctionner sur secteur (230 V), en 12 V ou au gaz liquéfié.
Pour passer de l'un à l'autre de ces modes d'alimentation, il convient d'utiliser le sélecteur d'énergie.

Panneau de commandes



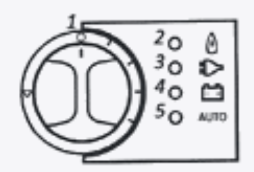


Dometic



Témoins de contrôle de fonctionnement

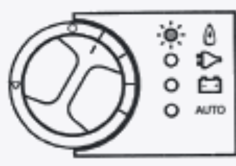
Bouton de sélection de la source d'énergie

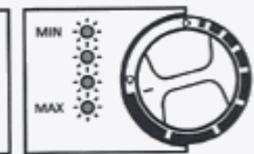


Le bouton de sélection de la source d'énergie possède cinq positions :

1 - OFF (arrêt).
2 - Fonctionnement au gaz (gaz liquéfié).
3 - Fonctionnement sur 220 V.
4 - Fonctionnement sur 12 V.
5 - Sélection automatique de la source d'énergie.

> Fonctionnement au gaz





- Ouvrir l'arrivée de gaz à la bouteille.
- Ouvrir le robinet d'alimentation au gaz du réfrigérateur.
- Positionner le bouton de sélection de l'énergie sur gaz.
- Positionner le thermostat sur MAX.

L'allumage se fait automatiquement (cliquetis audible), pendant environ 30 secondes. Si l'allumage est réussi, le témoin lumineux du gaz s'éclaire en jaune. Le réfrigérateur est mis en marche. Réglez maintenant la température du compartiment principal à l'aide thermostat.

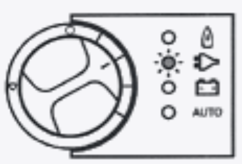
Afin d'éviter un changement automatique vers l'alimentation au gaz lorsque le véhicule est arrêté en station essence, le système électronique ne passe à l'alimentation au gaz qu'après 15 minutes d'arrêt du moteur. Pendant ce temps, l'appareil est en stand-by et seul le voyant "AUTO" est allumé.



Dans les stations essence, l'utilisation d'appareils à flamme nue est interdite.
Si l'arrêt à la station essence dure plus de 15 minutes, le réfrigérateur doit être mis sur la position "Off" (arrêt), ou positionné sur un autre type d'énergie.

En cas de non-allumage ou de panne, le témoin lumineux du fonctionnement au gaz clignote. Recommencer la procédure d'allumage.

> Fonctionnement à l'électricité 220 V





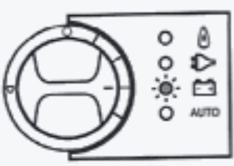
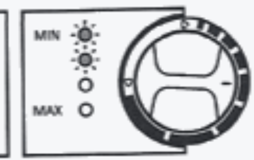
- Régler le bouton de sélection d'énergie sur 220 V (le témoin lumineux s'éclaire en vert lorsque l'appareil est en fonction).
- Régler avec la température dans le compartiment principal à l'aide du thermostat.

Si la tension venant du secteur est suffisante (> 200 V), cette source d'énergie est sélectionnée en priorité.



Ne sélectionner ce type de fonctionnement que si le voltage de la prise correspond à la valeur indiquée sur l'appareil. Risque de dommages si les valeurs sont différentes !

> Fonctionnement à l'électricité 12 V

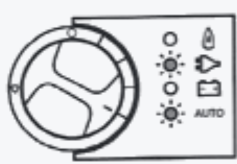
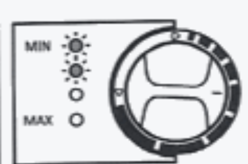
- Régler le bouton de sélection d'énergie sur 12 V (le témoin lumineux s'éclaire en vert lorsque l'appareil est en fonction).
- Régler avec la température dans le compartiment principal à l'aide du thermostat.

Le fonctionnement en 12 V n'est sélectionné que lorsque le moteur du véhicule est allumé.



La fonction 12V ne doit être sélectionnée que lorsque le moteur fonctionne afin d'éviter un déchargement de la batterie de bord.

> Fonctionnement en «AUTO» (sélection automatique de l'énergie)

- Régler le bouton de sélection d'énergie AUTO (le témoin lumineux s'éclaire en vert lorsque l'appareil est en fonction).
- Régler avec la température dans le compartiment principal à l'aide du thermostat.

Le système électronique sélectionne automatiquement une des trois fonctions : 230V - 12V - gaz.

Le type d'énergie sélectionné automatiquement est affiché par un voyant (pour exemple sur le schéma : fonctionnement 220 V).

Le pilotage électronique choisit la source d'énergie optimale pour l'alimentation de votre réfrigérateur.
Ordre de priorité : 1 > 220 V / 2 > 12 V / 3 > Gaz liquide.



> Conservation des aliments

- Mettre le réfrigérateur en marche environ 12 heures avant de le remplir et si possible ne stocker que des denrées refroidies à l'avance.
- Toujours conserver les aliments dans des récipients fermés, ou emballés avec de l'aluminium, etc.
- Ne jamais stocker d'aliments chauds, les laisser refroidir auparavant.
- Ne pas conserver d'aliments susceptibles de dégager des gaz volatils et inflammables.
- Les produits sensibles ou aliments qui tournent vite doivent être entreposés près des barres réfrigérantes.
- Le congélateur est prévu pour la préparation des glaçons et la conservation à court terme des aliments congelés. Il n'est pas adapté à la congélation d'aliments.
- Ne pas exposer le réfrigérateur directement aux rayons du soleil.
- Tenir compte que la température à l'intérieur d'un véhicule fermé et exposé au soleil peut fortement augmenter et influencer la performance du réfrigérateur.
- Ne pas obstruer la circulation d'air autour l'agrégat du réfrigérateur.

> Dégivrage

Avec le temps, du givre se forme sur les ailettes de refroidissement. Lorsque la couche de givre atteint environ 3 mm, il faut dégivrer le réfrigérateur.
- Arrêter le réfrigérateur, comme indiqué dans la section "Mise hors service".
- Retirer le bac à glaçons et les aliments.
- Laisser la porte du réfrigérateur ouverte.
- Après le dégivrage, sécher l'appareil à l'aide d'un chiffon.
- Eponger l'eau de dégivrage dans le congélateur.
- Rebrancher le réfrigérateur, comme indiqué précédemment.

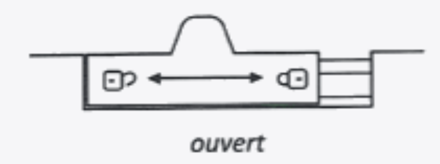


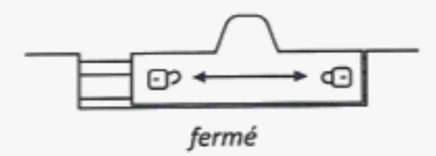
Ne jamais enlever la couche de givre de façon brusque, ni accélérer le dégivrage à l'aide d'un radiateur rayonnant.

L'eau de dégivrage du compartiment réfrigérateur est recueillie dans un bac collecteur, situé à l'arrière du réfrigérateur, où elle va s'évaporer.

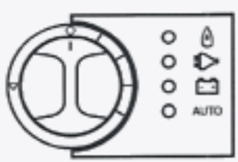
> Verrouillage de la porte

La porte de votre réfrigérateur peut se verrouiller à l'aide de son loquet.


ouvert


fermé

> Mise hors service





- Régler le bouton de sélection d'énergie sur OFF (arrêt) pour couper complétement le réfrigérateur.
- Ouvrir la porte et fermer le loquet de verrouillage. Elle reste ainsi entrouverte afin d'éviter la formation de moisissures.



En cas de mise hors service du réfrigérateur pour une durée indéterminée, fermer le robinet d'alimentation en gaz du réfrigérateur et l'arrivée de gaz au niveau de la bouteille.

> Entretien

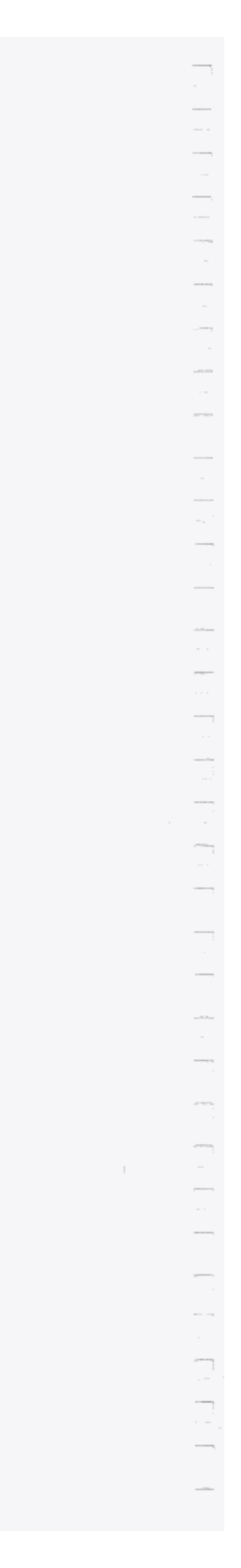
Le réfrigérateur se nettoie avec un produit ménager classique. Eviter tout produit abrasif.

> **Conseils en économie d'énergie**

- Pour une température externe moyenne d'environ 25 °C, il suffit de régler le thermostat sur une position moyenne (que ce soit pour le fonctionnement au gaz ou à l'électricité).
- Lorsque c'est possible, ne stocker que des aliments déjà froids.
- Ne pas exposer le réfrigérateur à la lumière directe du soleil.
- Une bonne aération du groupe du réfrigérateur est indispensable.
- Dégivrage régulier.
- Lorsque vous sortez des aliments du réfrigérateur, laissez la porte ouverte le moins longtemps possible.
- Mettre le réfrigérateur en service environ 12 heures avant de le remplir.



Pour plus d'informations concernant votre réfrigérateur, ne pas hésiter à consulter la notice du fabricant.



Ouvrants

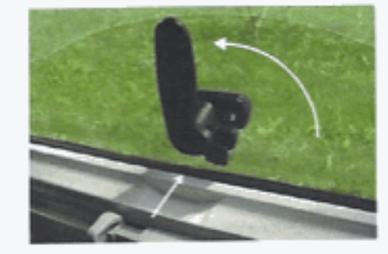


1 > Fenêtres

> Fenêtres à compas à cliquet

Les fenêtres latérales droites, la fenêtre de la douche et la fenêtre passagers sont munies de compas à cliquet qui permettent 3 positions d'ouverture différentes.





Bouton de verrouillage

Pour ouvrir la fenêtre, déverrouiller les poignées en appuyant sur le bouton, puis les tourner vers la gauche jusqu'à ce qu'elles soient complétement à la verticale

Chaque clic signifiant une position, pousser la fenêtre jusqu'à la position souhaitée.



Position 1

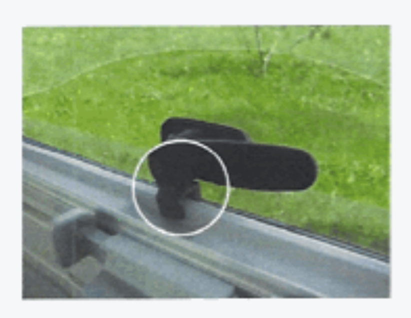


Position 2



Position 3

Pour refermer la fenêtre, la lever au maximum puis la redescendre doucement.



Il est possible de laisser les fenêtres entrouvertes en positionnant la poignée dans la rainure du verrou.



Avant de fermer les fenêtres, vérifier que rien ne gêne le verrouillage.



Ne pas oublier de fermer et verrouiller toutes les fenêtres avant le départ ou en cas d'absence.

2 > Lanterneau

> Lanterneau cellule

La cellule de votre véhicule est munie d'un lanterneau situé au-dessus de l'espace salon.

Pour ouvrir le lanterneau, il faut tourner la molette dans le sens des aiguilles d'une montre, et inversement pour le refermer.







Molette d'ouverture

Loquet de verrouillage

Un loquet permet de verrouiller le lanterneau.

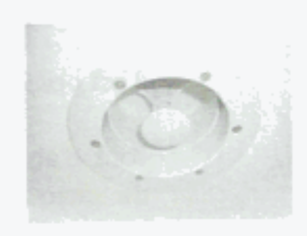


Ne pas oublier de fermer et verrouiller le lanterneau avant le départ ou en cas d'absence.



Ne pas manipuler le lanterneau pendant le trajet.

3 > Aération salle de bain

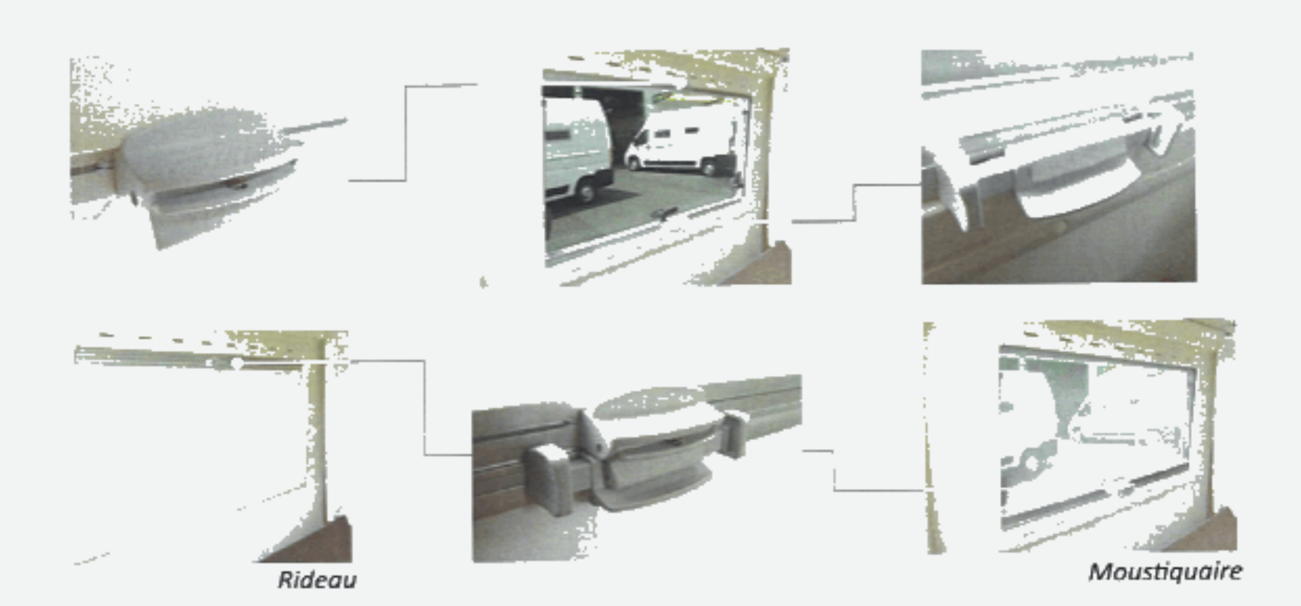


La salle de bain est munie d'une bouche d'aération.
Pour l'ouvrir, tourner la poignée dans le sens des aiguilles d'une montre, et pousser vers le haut.

4 > Rideaux et moustiquaires

> Rideau et moustiquaire fenêtre

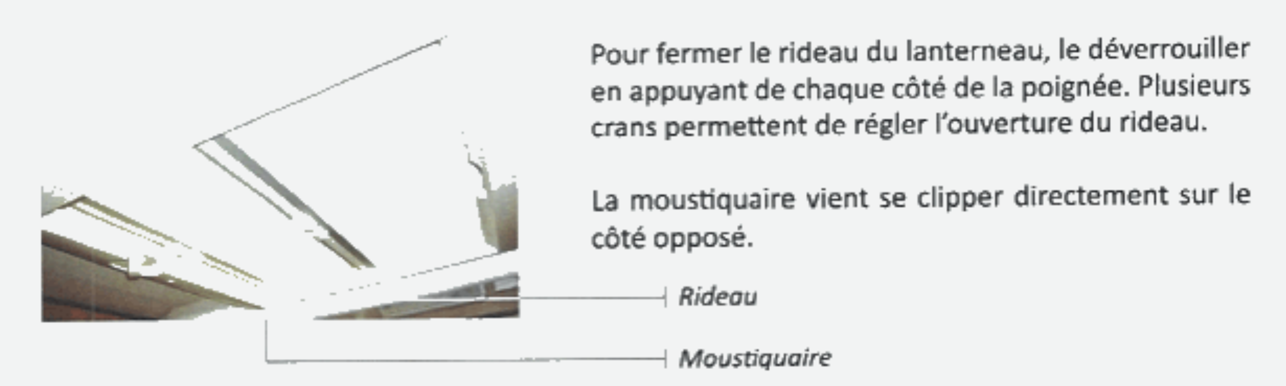
Pour fermer le rideau d'occultation, il faut le tirer et venir le clipper en haut de la fenêtre. Pour la moustiquaire, exécuter la même opération dans le sens contraire



Rideau

Moustiquaire

> Rideau et moustiquaire lanterneaux



Pour fermer le rideau du lanterneau, le déverrouiller en appuyant de chaque côté de la poignée. Plusieurs crans permettent de régler l'ouverture du rideau.

La moustiquaire vient se clipper directement sur le côté opposé.

Rideau

Moustiquaire

> Rideau pare-brise

Il est possible d'occulter complètement le pare-brise pour le couchage.

Tout d'abord, déverrouiller les poignées de chaque côté en écartant les deux loquets, puis les faire se rejoindre au centre du pare-brise.
Les deux poignées sont munies d'un aimant permettant de les faire s'adhérer l'une à l'autre.





> Rideaux fenêtres cabine

Votre véhicule est également équipé de rideaux permettant d'occulter les fenêtres de la cabine.




Pour occulter les vitrages de la cabine, tirer sur les poignées situées de chaque côté du montant de la fenêtre pour déplier les soufflets opaques, et venir les clipser sur le côté opposé.



Pour des raisons de sécurité liées à la visibilité, ne jamais laisser les fenêtres de la cabine occultées pendant le trajet.

5 > Rangements

> Boutons de porte d'ouverture et de fermeture

On retrouve le même système de bouton poussoir pour l'ouverture et la fermeture de tous les rangements (placards, tiroirs, portes...) de votre véhicule.




Pour ouvrir le rangement, enfoncer le bouton jusqu'au clic. Au relâchement, le rangement s'entrouvre de lui-même. Le bouton ressort et se transforme en poignée pour faciliter l'ouverture et la fermeture.

Pour fermer, enfoncer à nouveau le bouton jusqu'au clic et relâcher.



Avant de prendre la route, toujours s'assurer que toutes les portes de rangements soient bien fermées, pour éviter les claquements ou tout risque de chute d'objets

Hivernage



Hivernage

1 > Eau



Pour prévenir tout risque de dégâts liés aux moisissures ou au gel, il est impératif d'effectuer une vidange complète du circuit d'eau.

> Procédure de vidange des eaux propres

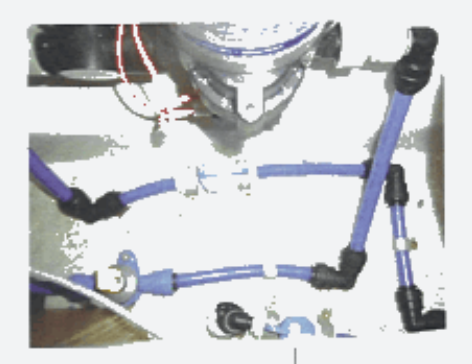


Couper toutes les alimentations électriques à partir de panneau de commande.

Ouvrir les vannes de vidange d'eau propre et du chauffe-eau.

Ouvrir tous les robinets pour garantir une vidange complète.

Pour finir la vidange, mettre la pompe en route et la laisser tourner quelques instants, en laissant les robinets ouverts.



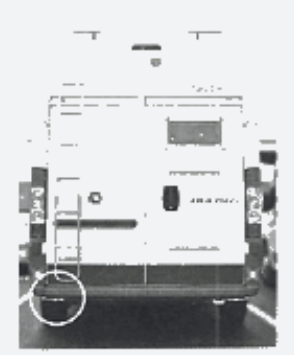
Vanne de vidange d'eau propre

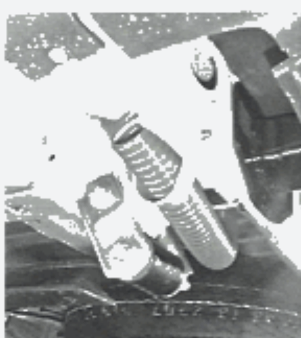
> Procédure de vidange des eaux usées



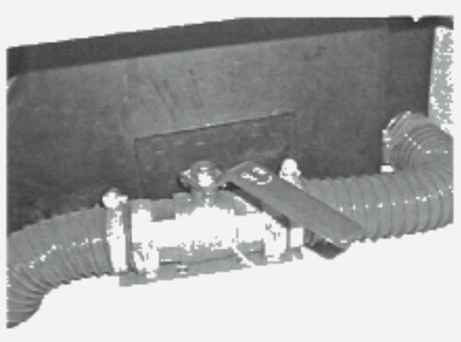
Avant de procéder à la vidange, nettoyer l'évier, le lavabo et la douche.

Pour effectuer la vidange, il faut libérer le tuyau d'évacuation situé sous le véhicule, puis ouvrir la manette de vidange du reservoir.











Ne pas oublier de remettre le tuyau en place à la fin de la vidange.



L'évacuation des eaux usées s'effectuera dans les endroits appropriés, tels que les aires de services, bornes, installations sanitaires publiques et privées...



> Procédure de vidange du chauffe-eau 

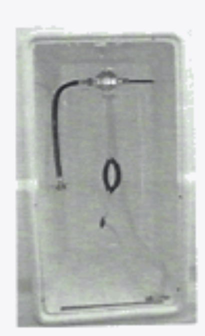


Pour effectuer une vidange complète du chauffe-eau, positionner la manette de vidange à la verticale.

Obturer la cheminée avec le cache ventouse. Veiller à ce qu'il tienne solidement et soit enclenché.

Manette de vidange du chauffe-eau

2 > Gaz



Pour toute immobilisation de longue durée, il est fortement recommandé de débrancher les bouteilles de gaz et de les stocker dans un endroit bien ventilé.

Couper le gaz au niveau de la bouteille, déconnecter la lyre et dessangler les bouteilles pour les sortir de leur compartiment.

Fermer également tous les robinets d'alimentation.

3 > Electricité

Avant toute immobilisation de longue durée, vérifier la propreté des bornes des batteries.
En cas de présence d'oxydation (poudre blanche), nettoyer les bornes puis appliquer de la graisse électrique.

Pendant l'immobilisation de votre véhicule, il persiste une consommation résiduelle de courant. Pour éviter une décharge profonde, il est impératif :

- Soit de débrancher les batteries si aucun branchement sur 220 V n'est possible, et de les stocker à température ambiante. Recharger les batteries une fois par mois pendant 24 h.

- Soit de les conserver à l'intérieur du véhicule si un branchement sur 220 V est possible. Brancher alors le véhicule une fois par mois pendant 24 h pour recharger les batteries.



Dans tous les cas, ne pas oublier de mettre hors tension tous les appareils électrique à partir du tableau de commandes avant toute opération.



Ne jamais démarrer le moteur si la batterie B 1 (moteur) est débranchée. L'antivol serait alors activé. Seule une intervention de votre concessionnaire pourrait faire redémarrer votre véhicule.



Toujours commencer par la borne négative pour débrancher la batterie. Cela évite de la mettre en court-circuit avec la clé de démontage.

Pour déconnecter la batterie moteur, il faut au préalable actionner le bouton de condamnation centralisée des portes en position verrouillage.

Déconnecter la fiche Masse (borne négative) de la batterie.

Sortir la batterie puis fermer le véhicule manuellement avec la clé.







Condamnation centralisée

Fiche Masse

4 > W.C.

> Cuvette



Utiliser un savon doux ou un produit à vaisselle pour nettoyer la cuvette, le siège et le couvercle ainsi que l'extérieur des toilettes.

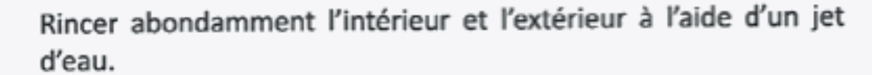


Ne jamais utiliser de produits de nettoyage contenant du chlore, des solvants ou d'autres produits corrosifs.

> Cassette



Vidanger la cassette si nécessaire.



Rincer abondamment l'intérieur et l'extérieur à l'aide d'un jet d'eau.

Appliquer à l'intérieur une solution d'eau de Javel diluée à 10 - 15 %, ou un désinfectant ménager non moussant, non parfumé.

Effectuer un graissage en pulvérisant avec une bombe à lubrifiant (on peut aussi se servir d'huile alimentaire).

Ôter le bouchon doseur pendant toute la durée de l'hivernage pour laisser la cassette s'aérer.

5 > Réfrigérateur

Vider complètement le réfrigérateur.

Maintenir la porte entrouverte à l'aide de la cale pour éviter la formation de moisissures.

6 > Ouvrants



Nettoyer les fenêtres et lanterneaux de la cellule avec du produit vaisselle standard et beaucoup d'eau, ou du nettoyant spécial fourni par votre concessionnaire.

Passer du talc ou du silicone sur les garnitures en caoutchouc.

Graisser les articulations et les charnières.





Ne jamais utiliser de produits abrasifs (papier de verre, éponge à vaisselle...), ni de nettoyants à base d'alcool.

Fermer correctement fenêtres et lanterneaux.

Remettre en place les caches de bouches d'aération.



Enlever les coussins et matelas et les entreposer dans un endroit sec.

Entrouvrir les portes des rangements pour qu'ils s'aèrent naturellement.



Laisser tous les rideaux d'occultation ouverts.



Pendant toute la durée de l'hivernage, veiller à ouvrir toutes les portes et fenêtres en grand une dizaine de minutes par mois, pour bien aérer l'intérieur de la cellule et prévenir tout risque de mauvaises odeurs ou de moisissures.

Nota : si le véhicule est stocké dans un garage, il est possible de laisser entrouverte une ou plusieurs fenêtres pour faciliter la ventilation naturelle.

Entretien





1 > Sanitaires

Tous les équipements sanitaires doivent être nettoyés régulièrement pour prévenir tout risque de moisissures.

Pour le lavabo, la douche et la cuvette W.C., utiliser une éponge humide et du produit vaisselle ou de l'eau savonneuse.

Pour l'évier de la cuisine, utiliser une éponge et un produit de nettoyage Inox.






Ne jamais utiliser de produits de nettoyage contenant du chlore, des solvants ou d'autres produits corrosifs.

2 > Electroménager

> Réfrigérateur

Utiliser une éponge humide et du produit ménager classique. Eviter tout produit abrasif.

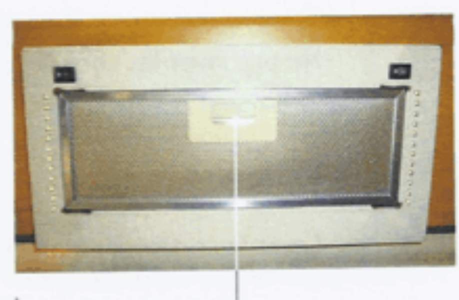
> Table de cuisson

La table de cuisson se nettoie avec un produit Inox classique. Eviter tout produit abrasif.


Attendre que les grilles refroidissent avant de les nettoyer.


Vérifier que tous les brûleurs sont éteints avant de refermer le couvercle.

> Hotte aspirante



Nettoyer avec de l'eau et du détergent neutre liquide, la partie ajourée d'habillage.
Ne pas utiliser de solvants, ni de produits abrasifs.

Il est possible de démonter le filtre pour permettre de le nettoyer. Appuyer sur la poignée pour le déclipser de la hotte.

Poignée du filtre

3 > Ouvrants

> Vitres



Nettoyer les vitres des fenêtres et des lanterneaux avec du produit vaisselle standard, ou du nettoyant spécial fourni par votre concessionnaire.



Ne jamais utiliser de produits abrasifs (papier de verre, éponge à vaisselle...), ni de nettoyants à base d'alcool.

> Joints

Nettoyer les joints avec une éponge humide et du produit vaisselle standard. Bien rincer et essuyer après le nettoyage.

Passer du talc ou du silicone sur les garnitures d'étanchéité en caoutchouc.

4 > Textiles



> Housses de literie



Les housses doivent être nettoyées uniquement à sec. Ne pas les repasser.

En cas de tâche, ne pas utiliser de détachants agressifs type essence ou acétone, mais plutôt un produit adapté (essayer d'abord sur une partie non visible).

> Matelas et coussins

Sortir les coussins de leur housse pour les aérer.

Pour enlever la poussière, battre les coussins et le matelas à l'extérieur de votre véhicule.



Ne pas laver les coussins et les matelas à grande eau.

> **Rideaux**

Laver les rideaux en machine à 40°, sans essorage, ni séchage automatique. Ne pas repasser.

En cas de tâche, ne pas utiliser de détachants agressifs type essence ou acétone, mais plutôt un produit adapté (essayer d'abord sur une partie non visible).

5 > Mobilier



Nettoyer les meubles avec un chiffon doux et sec et du dépoussiérant anti-statique.

Le plan de travail et la table en stratifié doivent être nettoyés avec une éponge humide et du produit vaisselle standard. Après le rinçage, bien essuyer le stratifié.



Ne jamais utiliser de produits abrasifs (papier de verre, couteau...). Utiliser une éponge bien propre pour éviter tout risque de rayures.

6 > Extérieur

Nettoyer régulièrement la carrosserie à l'eau et au produit à vaisselle standard, avec une éponge pour carrosserie automobile et un chiffon propre. Rincer abondamment à l'eau après lavage.



Ne pas oublier de remettre les caches de bouches d'aération avant le lavage.



Ne pas laver votre véhicule dans une station de lavage munie de rouleaux pour éviter d'endommager les équipements extérieurs.

Divers et accessoires



1 > Lit haut

Pour mettre en place le couchage 2 personnes du haut, enlever la sangle du pied de lit.

Ensuite, déplier lentement le sommier en tirant vers le bas jusqu'à sa position finale.





Une échelle (fournie) vient se fixer sur le haut de la penderie pour faciliter l'accès au couchage. Ne pas oublier de fixer le filet de protection pendant l'utilisation du couchage.

2 > Lit salon

Le salon avant du Bel Horizon est conçu pour se transformer en vrai double couchage adulte.

Enlever les appuie-tête et les accoudoirs.

A l'aide des manettes, déplier la banquette puis rabattre le dossier.

A l'aide du levier, déplier le couchage en le faisant coulisser vers soi.

Pour finir, disposer les accoudoirs à la tête et les appuie-tête au pied du couchage pour composer le matelas.

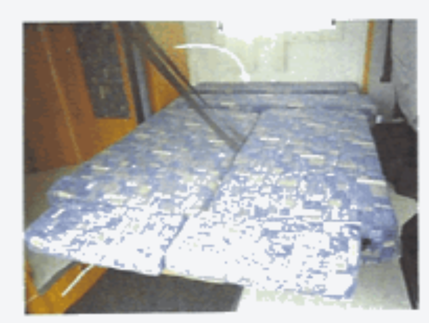












3 > Table salon



La table de salon est amovible et peut se régler en profondeur grâce à son support de fixation cranté.

Une tablette rabattable permet d'agrandir la table.

4 > Marchepied

Votre véhicule est équipé d'un marchepied électrique qui facilite l'accès à la cellule.

Pour le sortir, appuyer sur la flèche du bas du bouton situé à l'entrée de la cellule.

Pour le rentrer, appuyer sur la flèche du haut.





5 > Extincteur / kit de sécurité



Votre véhicule vous est livré avec un extincteur.

Pour l'utiliser, le maintenir verticalement.

Appuyer une première fois sur la gâchette pour briser le plomb et mettre l'extincteur en pression.

Appuyer de nouveau en visant la base des flammes.



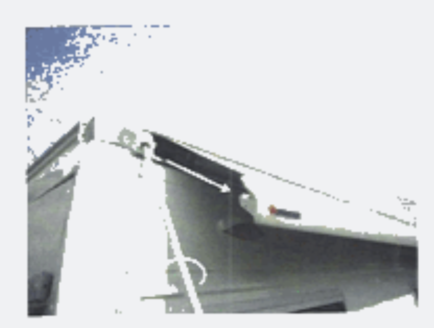
Qu'il ait ou non servi, il est conseillé de changer l'extincteur une fois par an.

Un kit de signalisation (triangle et gilet réfléchissants) vous est également fourni.

6 > Store (en option)

Pour dérouler le store, utiliser la manivelle fournie.

Déplier les deux pieds de soutien, et régler la hauteur du store cran par cran à l'aide des loquets de verrouillage.








Ne pas utiliser le store en cas de vent fort.



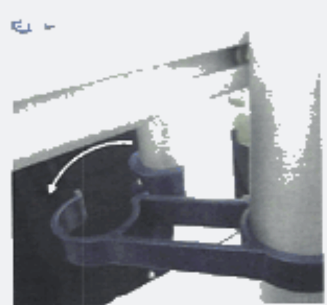
Ne pas oublier de remonter le store avant de prendre la route.

Le store se nettoie à l'eau savonneuse. Bien le sécher avant toute inutilisation prolongée.

7 > Porte vélos (en option)

Pour déplier le porte vélos, retirer le crochet de verrouillage.

Différents accessoires fournis permettent de fixer solidement les vélos à la structure et de garantir la sécurité lors des déplacements.






Le porte vélos est exclusivement conçu pour le transport de vélos. Ne pas l'utiliser comme porte-bagages. Ne pas accrocher plus de vélos qu'il n'y a de rails de support.



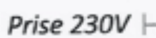
8 > Télévision (en option)

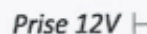


Le téléviseur écran plat peut être alimenté indépendamment en 12 V ou 230 V.

Il peut être connecté à une antenne hertzienne ou à un décodeur satellite. Se référer aux manuels du fabricant pour les procédures de connexion.

Un bras articulé, permet de profiter du téléviseur en différents points de la cellule, tout en optimisant son encombrement.









Décodeur



Bras articulé

9 > Consignes de sécurité

Les accessoires en options ne sont pas pris en compte dans la détermination du poids à vide de votre véhicule.

Lors du chargement, il faut donc les prendre en compte dans le calcul de la charge utile.

A titre indicatif :

- Store extérieur : entre 20 et 30 kg
- Porte vélos : 5 kg



Aucun des accessoires ne doit être utilisé pour une autre fonction que celle qui lui est propre, au risque de provoquer des accidents.

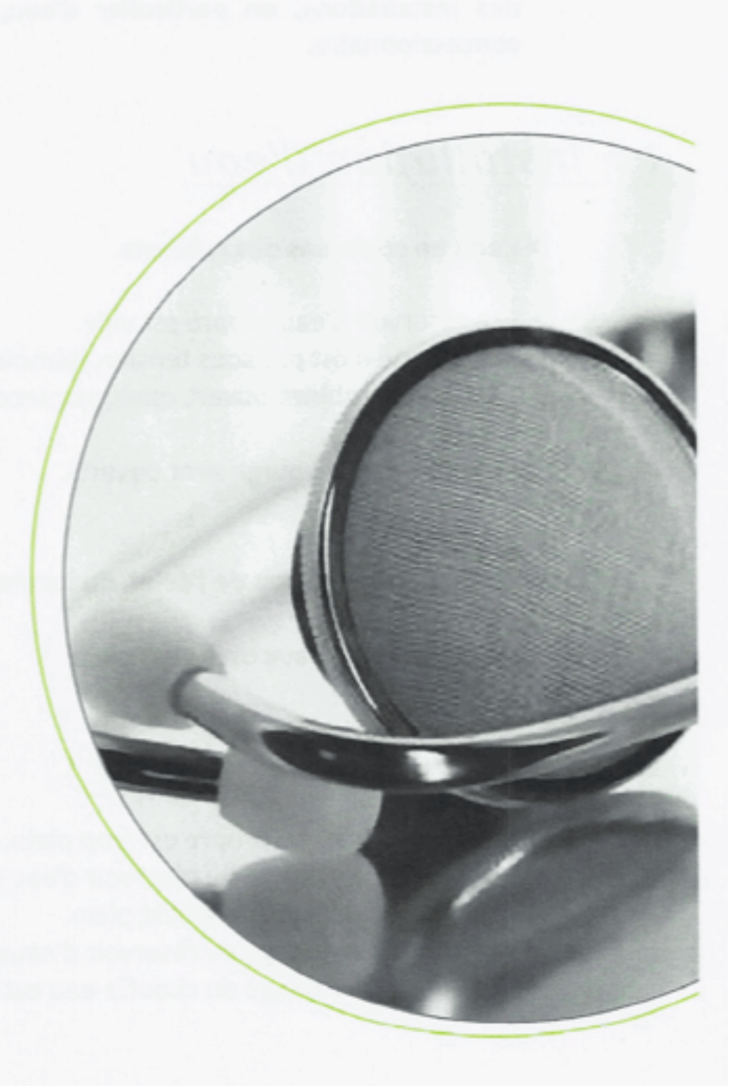


Les charges maxi dans les soutes et dans les coffres doivent être respectées, et le chargement doit être uniformément réparti.



Les objets dont le poids dépassent 20 kg doivent être obligatoirement arrimés.

Détection des pannes



Détection des pannes

Voici une liste non exhaustive des différentes pannes pouvant survenir sur les différents appareils de votre véhicule, et leurs causes possibles.



Si tout paraît normal, et que le problème persiste, contacter le service après-vente de votre concessionnaire.



Pour des raisons de sécurité, et pour permettre à la garantie de s'appliquer, toute modification des installations, en particulier d'eau, de gaz, d'électricité, doit être réalisée par votre concessionnaire.

1 > Installation d'eau

> L'eau ne coule pas des robinets

- Le réservoir d'eau propre est vide.
- La pompe n'est pas sous tension (témoin lumineux éteint sur le panneau de commande).
- Laisser le robinet ouvert quelques secondes pour purger l'air qui pourrait se trouver dans le circuit d'eau.
- Les robinets de purge sont ouverts.

> L'eau ne s'écoule pas de l'évier, du lavabo ou de la douche

- Le réservoir d'eaux usées est plein.

> De l'eau s'écoule sous le véhicule

- Le réservoir d'eau propre est trop plein. Attendre quelques minutes que le trop plein s'évacue.
- La vanne de vidange du réservoir d'eau propre est ouverte.
- Le réservoir d'eaux usées est plein.
- La vanne de vidange du réservoir d'eaux usées est ouverte.
- La vanne de vidange du chauffe-eau est ouverte.

2 > Installation de gaz

> Si un ou plusieurs appareils au gaz ne fonctionnent pas

- L'arrivée de gaz à la bouteille est coupée.
- Les robinets d'alimentation sont fermés.

- La bouteille de gaz est vide.
- Vérifier le piezzo.



Il est important de s'assurer qu'il n'y a pas de fuite dans le circuit du gaz. La présence de gaz peut être identifiée par son odeur, ou en appliquant de l'eau savonneuse sur les jonctions. La formation continue de bulles signale une fuite. Ne jamais utiliser de flamme.

3 > Installation électrique

> Si un ou plusieurs appareils électriques ne fonctionnent pas

- Les appareils ne sont pas sur la position «marche».
- Vérifier la tension à partir du panneau de commande.
- Le disjoncteur a sauté.
- Il faut changer le fusible de l'appareil correspondant. Ne pas oublier de couper l'alimentation en cas de remplacement de fusible.
- Les cosses de la batterie cellule B2 ne sont pas en place.
- Les cosses sont encrassées (présence de sulfate).

4 > Chauffage

> Le chauffage ne fonctionne pas.

- Il faut procéder au changement du fusible situé dans le rangement en bas de la penderie, ou celui situé dans la boîte à fusibles

5 > W.C.

> Le clapet ne fonctionne pas

- La cassette est pleine.
- La cassette n'est pas correctement enclenchée.

> La chasse d'eau ne fonctionne pas

- Le réservoir d'eau propre est plein.
- La pompe s'est désamorcée à cause de la présence d'air dans le circuit.
- La cassette n'est pas correctement enclenchée.
- Il faut procéder au remplacement du fusible situé dans le compartiment de la cassette W.C., ou celui situé dans la boîte à fusibles.



Route de Nontron - 24310 Brantôme
Tél : 05 53 05 78 13 - Fax : 05 53 05 86 07
Email : contact.font-vendome@trigano.fr

PERIGORD VDL - SAS au capital de 150 000 € - SIREN 383039880 - RCS PARIS